

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01153 Numéro SIREN : 809 528 375 Nom ou dénomination : 4S PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2022 sous le numéro de dépôt 40208

SASU 4S PEINTURE

125 avenue du Muguet

93370 MONTFERMEIL

Etats Financiers

du 01/01/2021 au 31/12/2021

 Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	122 975	88 359	34 615	39,18
Chiffre d'affaires net	122 975	88 359	34 615	39,18
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges		2 151	-2 151	-100,00
Autres produits	7	6	1	25,54
Total produits d'exploitation (I)	122 982	90 516	32 466	35,87
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	14 959	13 513	1 446	10,70
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	20 755	32 637	-11 882	-36,41
Impôts, taxes et versements assimilés	2 149	1 940	208	10,74
Salaires et traitements	32 788	25 715	7 073	27,50
Charges sociales	14 179	9 723	4 456	45,83
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	10	10	1	5,37
Total charges d'exploitation (II)	84 840	83 539	1 301	1,56
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	38 142	6 977	31 165	446,70
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9	10	-1	-8,28
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	9	10	-1	-8,28
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9	10	-1	-8,28
RESULTAT COURANT avant impôt	38 151	6 987	31 164	446,07

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	60	25	35	140,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	60	25	35	140,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60	-25	-35	140,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 726	1 048	4 678	446,37
Total des produits (I+III+V+VII)	122 991	90 525	32 465	35,86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	90 626	84 612	6 014	7,11
BENEFICE OU PERTE	32 365	5 914	26 451	447,31
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	23 600		23 600	23 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 000	7 000		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 600	7 000	23 600	23 600
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 847		15 847	3 820
Autres créances	2 295		2 295	4 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 214		59 214	27 788
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	77 357		77 357	35 971
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	107 957	7 000	100 957	59 571
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 000	34 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 190	1 894
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 618	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 365	5 914
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	74 172	41 808
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 300	117
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 232	6 727
Dettes fiscales et sociales	17 252	9 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	26 784	17 763
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	100 957	59 571
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	26 784	16 763
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

4S PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 34 000 €
Siège social : 125 avenue du Muguet – 93370 MONTFERMEIL

809 528 375 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monsieur Stéphane ZULIANI, associé unique et Président de la société 4S PEINTURE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le Président précise, qu'en vertu de la loi n°2018-727 du 10 août 2018, et compte tenu des résultats réalisés au cours de l'exercice écoulé par la société, aucun des trois seuils définissant une petite entreprise (L.123-16 et D.123-200, 2° du Code de Commerce) n'étant dépassé, celle-ci se trouve dispensée d'établir un rapport de gestion.

Le Président déclare dans ce cadre, que la crise sanitaire liée à la Covid-19, la prolongation jusqu'au 31 mai 2021 de l'état d'urgence mis en place depuis la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, l'instauration depuis le 1^{er} juin 2021 d'un régime transitoire de sortie sanitaire, constituent pour notre société, compte tenu de leurs incidences, des événements significatifs ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 122 975.

Le montant des achats de matières premières et autres approvisionnements s'est élevé à € 14 959.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à € 20 755.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à € 2 149.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à € 32 788.

Le montant des charges sociales s'est élevé à € 14 179.

Les charges d'exploitation se sont élevées à € 84 840.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à € 38 142.

Compte tenu d'un résultat financier de € 9, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à € 38 151.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de € -60,
- d'un impôt sur les bénéfices de € 5 726.

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de € 32 365.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à € 100 957.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de € 32 365 qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	€ 32 365
Au compte « réserve légale »	€ 1 210
Au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à € 36 773.	€ 31 155

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de € 74 172.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
€ 15 000 soit € 15 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 15 000

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
€ 12 550 soit € 12.55 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 12 550

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président précise qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de fixer la rémunération du Président.

Fait à MONTFERMEIL

Le 30 juin 2022

DocuSigned by:

09200DABE31F43F...

Le Président

Stéphane ZULIANI

4S PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 34 000 €
Siège social : 125 avenue du Muguet – 93370 MONTFERMEIL
809 528 375 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 juin,

A 10 heures,

Monsieur Stéphane ZULIANI,

Demeurant 10 rue Rouget de l'Isle – 77290 MITRY MORY,

Associé unique de la société 4S PEINTURE,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Stéphane ZULIANI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de € 32 365 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	€ 32 365
Au compte « réserve légale »	€ 1 210
Au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à € 36 773.	€ 31 155

L'Associé unique prend acte que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
€ 15 000 soit € 15 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 15 000

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
€ 12 550 soit € 12.55 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 12 550

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique entérine sa rémunération en tant que Président pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour un montant de € 32 787,84.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

DocuSigned by:

09200DABE31F43F...

Stéphane ZULIANI

4S PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 34 000 €
Siège social : 125 avenue du Muguet – 93370 MONTFERMEIL

809 528 375 RCS BOBIGNY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de € 32 365 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	€ 32 365
Au compte « réserve légale »	€ 1 210
Au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à € 36 773.	€ 31 155

L'Associé unique prend acte que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
€ 15 000 soit € 15 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 15 000

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
€ 12 550 soit € 12.55 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 12 550

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

DocuSigned by:

09200DABE31F43F...

Certifié conforme

Le Président